

Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale du 10/03/2016

Les comptes de l'année 2015 et le budget de l'année 2016 qui ont été arrêtés par le Conseil syndical en date du 26/01/2015 et qui vous sont communiqués, peuvent être complétés par les commentaires suivants.

Ils sont présentés dans les mêmes formes et méthodes que les années précédentes.

LES RESULTATS 2014 :

L'activité de notre association dégage un bénéfice de 21292.84€, ce résultat se décomposant en 3 groupes :

- l'activité proprement dite de l'Association dégage un bénéfice de 21531.81€,
- l'Union à laquelle nous reversons les cotisations appelées présente un compte nul,
- la Télédistribution présente un résultat déficitaire de 238.97€.

Concernant l'activité principale, le bénéfice doit être analysé comme suit :

LES CHARGES

- Rubrique **Espaces verts** : les dépenses globales allouées ont été inférieures aux prévisions à hauteur de 5229€. La bonification a joué essentiellement sur les dépenses d'entretien et de plantations.
- Rubrique **Voirie** : Le poste Voirie est largement bénéficiaire de 16941€, aucuns gros travaux de voirie n'ayant été engagés en 2015. A noter cependant le nouveau poste d'Entretien de l'Environnement à hauteur de 6680€. Il s'agit pour l'essentiel des piquets de protection sur l'avenue de Brigode et sur quelques entrées d'antenne.
- La Rubrique **Réseaux** dont le budget était de 69000€ présente un solde déficitaire de 3209€, les travaux de mise en conformité ayant été encore plus importants que prévu.
- La rubrique **Sécurité** avait été dotée d'un budget de 5200€. La part du budget allouée aux dépenses de Surveillance/Gardiennage (VIGIE-VILLAGES) a presque été dépensée, les rondes ayant été intensifiées en 2015.
- Les « **Frais de fonctionnement** » de l'ASL ont atteint 12600€. A noter les honoraires d'Architectes pour 5640€ (Etude d'ensemble pour les Hameaux 5&6) et de contentieux pour 1507€. Le Pot de l'Amitié (933€) a rencontré un vif succès.
- Les « **impôts fonciers** » sont en augmentation de 0.8% par rapport à 2014 à 6457€.
- La « **Télédistribution** » : La prestation de TFC a été conforme aux engagements pris. Par contre des dégradations sur les boîtes relais ont générées des frais de remise en état non budgétés.

LES PRODUITS

- Les cotisations représentent la quasi-totalité de nos recettes : 122629€. A noter qu'en 2015, un appel spécifique de 35362€ a été fait auprès des 93 riverains des antennes concernés par les travaux d'assainissement du Réseau dont ils sont responsables. Une cotisation légèrement plus élevée avait été demandée. Le trop perçu (2495.79€) sera remboursé aux riverains concernés (lots 185-207 / lots 249-277) sous forme d'une déduction appliquée à leur cotisation générale de 2016.
- L'ensemble des recettes est amélioré par les encaissements de frais de dossiers sur mutation de lot (600€), de produits financiers de nos placements (10497€) et du compte financier débiteur (953€) représentant les intérêts moratoires du compte NYDEL DISTRIBUTION pour la seule année 2015.

LE BILAN :

- A l'ACTIF, l'ACTIF IMMOBILISE, comprend le réseau de télédistribution en valeur d'acquisition moins la totalité de l'amortissement sur les 5 années. Dans l'ACTIF CIRCULANT figurent principalement l'ensemble des avoirs de l'Association qui matérialisent les disponibilités existantes. Vous noterez que – outre NYDEL DISTRIBUTION - rares furent les retardataires pour le paiement de la cotisation exceptionnelle d'assainissement du Réseau.
- Les disponibilités (hors charges à payer) s'élèvent 376722€.
- Au PASSIF, les CAPITAUX PROPRES de l'Association résultent des excédents des exercices précédents cumulés au fil des ans. Ils constituent les « réserves » destinées à financer les travaux de tout genre. Vous noterez la réserve affectée à la « Provision pour gros travaux » est passée à 131000€. Quant à l'excédent de l'exercice, il s'élève à 21292.84€ et nous vous proposerons d'intégrer 20000€ de cet excédent à la Provision pour gros Travaux.

LE BUDGET :

Le **Budget** fait apparaître pour le fonctionnement d'ASLB5 en 2016 un exercice légèrement bénéficiaire (982€).

Le **Budget** se décompose ainsi :

- d'une **cotisation baissée à 600€** pour une part à multiplier par 185.8 parts,
- d'un budget **des espaces verts** de 51148€,
- d'un budget **voierie** de 41000€ dont 15000€ affectés en provision pour gros Travaux,
- d'un budget **Réseaux** à 2000€ correspondant au seul curage des avaloirs,
- d'un budget **Sécurité** constant à 5200€,
- des **frais de fonctionnement** de 8650€, y inclus le Pot de l'Amitié de septembre 2016,
- d'une estimation de **l'impôt foncier** à 6500€.

Le budget prévoit également :

- une cotisation de 25€ par lot au titre de l'UNION
- une cotisation par lot concerné de 40€ au titre de la Télédistribution.

Je reste à la disposition de l'Assemblée pour lui apporter toute précision supplémentaire.

LE TRESORIER